



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'ASIPE

Séance du 18 septembre 2025

Présidence : Lionel Bussard, vice-président

En vertu des dispositions de l'art.160ss LEPD, le Conseil intercommunal de l'ASIPE porte à la connaissance des électeurs des communes associées la décision suivante prise dans sa séance du jeudi 18 septembre 2025 :

- 1. Approbation du préavis amendé n° 2/2025 : crédit d'étude de construction de l'extension DLT pour un montant de CHF 1'930'000.00.**
- 2. Approbation du préavis n° 5/2025 : crédit d'achat pour une salle de gymnastique pour l'établissement secondaire de Payerne et environs pour un montant de CHF 7'800'000.00.**

Attesté conforme au procès-verbal :

Payerne, le 25 septembre 2025.

Le vice-président :

Lionel Bussard



La secrétaire :

Nadège Bulliard

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE PAYERNE ET ENVIRONS

RUE DERRIÈRE LA TOUR 6
CP 157
1530 PAYERNE

026 662 68 00
INFO@ASIPE-BROYE.CH
WWW.ASIPE-BROYE.CH